

# ATTESTATION R482

## Conduite des engins de chantier



### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtenir l'autorisation de conduite d'engins de chantier



**Public concerné** : Personnel utilisateur d'engins de chantier



**Prérequis** : Etre âgé d'au moins 18 ans.  
Avoir ses équipements de protection individuelle. Apte médicalement à la conduite des engins de chantier



**Durée** : de 7h à 21h en présentiel



de 1 à 8 personnes maximum / session



**Lieux de formation** : Dans vos locaux



**Prix** : à partir de 750€ ht / jour



**Modalités** : plan de développement des compétences, inscription libre

**Délais d'accès** : délai moyen de 15 jours



**Intervenant** : Formateur SOPREV



### COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Appliquer les règles et les consignes de sécurité
- Connaître les dispositions légales et réglementaires
- Maîtriser les manœuvres et les vérifications des engins de chantier



### MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

**Méthodes** : Exposés interactifs, mises en situation, jeux de rôles.  
**Moyens** : vidéoprojecteur, paperboard, livrets et outils pédagogiques nécessaires à la formation.



### LES +

Formation adaptée aux conditions réelles d'évolution du stagiaire

**ÉVALUATION** : Evaluation à chaud des connaissances au cours de la formation, tests ATTEST (connaissances théoriques et pratiques).

**ATTRIBUTION FINALE** : Autorisation de conduite



### MAINTIEN DES CONNAISSANCES



# PROGRAMME

1

## PRÉSENTATION

- Formateur
- Stagiaires

2

## RÉGLEMENTATION

- Dispositions législatives et réglementaires
- Statistiques Partenaires de la prévention
- Droits, obligations et responsabilités

3

## CLASSIFICATION ET TECHNOLOGIE DES ENGINS

- Les différentes catégories d'engin
- Description et équipements des engins
- Technologie

4

## LES RÈGLES DE SÉCURITÉ

- Règles de stabilité
- Risques liés à l'environnement et à l'utilisation
- Maintenance

5

## LES RÈGLES D'UTILISATION DES CHARIOTS

- Prise et fin de poste
- Les règles de conduite et de circulation
- Les règles de stockage

6

## VÉRIFICATIONS

- Avant mise ou remise en service
- Visites générales périodiques

7

## PRATIQUE

- Documents, adéquation de l'engin avec les travaux à réaliser, vérifications et essais
- Exercices pratiques

8

## TESTS

### Théorie:

- Réglementation, les partenaires de la prévention, responsabilités du conducteur
- Classification et technologie des engins de chantier
- Les différentes vérifications, les règles de sécurité et les risques associés à l'engin

### Pratique:

- La documentation, l'adéquation de l'engin avec le travail à réaliser, les différentes vérifications des engins et les essais.
- La conduite dans divers environnements et sur des sols variés
- Fin de poste et maintenance

Réf. ATTEST R482

## ATTESTATION R482

### Conduite des Engins de chantier

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante:

> ACTIONS DE FORMATION

